

# SITUATION des ENFANTS en HAÏTI

enfants des rues et restaveks : enfants esclaves



Affiche : "BAN M MEN, BAN M DEMEN"

=

"DONNE MOI LA MAIN, DONNE MOI UN AVENIR"

## Itinéraire d'enfance

(témoignage d'Yvens, ancien petit restavek, ami de Claire,  
la présidente de GEH)

Yvens a été enfant-domestique (« restavek) durant son enfance, de 4 ans à 11 ans.

Il a aujourd'hui 26 ans et fait des études en informatique. Il espère devenir ingénieur. Il s'exprime remarquablement bien en français ; c'est un jeune homme gai, d'humeur égale, toujours attentif aux autres.

Il a accepté de mettre par écrit son histoire, qu'il a intitulée « itinéraire d'enfance ». Pendant mon séjour, il écrivait le soir sur des petites fiches de bristol qu'il me remettait par 2 ou 3, jour après jour. Le tout forme un court

**récit de vie, pudique (Yvens ne dit certainement pas tout) et poignant. Yvens, je le remercie de m'avoir accordé sa confiance et de m'avoir fait ce cadeau. Il a lui-même souhaité que son « autobiographie » soit diffusée le plus largement possible, afin, dit-il, « que les jeunes qui n'ont pas fait cette expérience et qui ont eu la chance de grandir dans une famille normale, comblés d'affection, prennent conscience que la vie est faite de roses et d'épines et qu'ils doivent remercier le ciel si tout marche pour eux comme sur des roulettes. »**

### **Petit enfant, il vit à Port-au –Prince avec sa mère**

***« tout allait bien, comme si j'étais au pays des merveilles et je ne m'inquiétais de rien ; bref, je me sentais en sécurité. Je vivais seul avec maman et je me souviens encore : avant d'aller au travail, elle me faisait de gros bisous sur mes joues et me disait :- sois sage, mon chéri et ne fait pas de bêtises chez Myrtha - la voisine à qui elle me confiait avant de se rendre à l'hôpital où elle travaillait comme infirmière. »***

### **Déjà orphelin de père, à 4 ans il perd brutalement sa mère :**

« elle a fait ses adieux au monde réel », lui explique la voisine, devenue désormais son seul point de repère.

***« Je n'arrêtais pas de lui casser les oreilles avec cette formule : « quand est-ce que maman va revenir ? » En l'espace d'un an, j'avais perdu deux êtres chers et je ne comprenais pas trop, à 4 ans, la signification de l'expression « faire ses adieux au monde réel ». Déjà, sans que je m'en rende compte, une page de ma vie venait de tourner. »***

### **Ce qui lui reste de famille ne lui est d'aucun secours et, pire, le dépouille en un rien de temps du peu qu'il possède :**

***« Oncles et tantes, cousins et cousines sont entrés comme des loups sauvages. Ils n'ont même pas pensé à moi.. Ils défoncent la porte de la maison et font irruption. Ils ont pillé la maison et tout emporté, jusqu'à mes vêtements, mon acte de naissance, mon certificat de baptême...***

***Je croyais être dans un rêve et pourtant c'était bien réel. Dès lors une vie infernale s'est tracée devant moi. Orphelin de père et de mère, pas de frères et sœurs, seul au monde. »***

### **La voisine recueille Yvens, mais elle ne va pas le garder auprès d'elle :**

***« Une semaine plus tard, Myrtha, la voisine, me conduit dans le Nord, aux Gonaïves,. Je me sens comme un bœuf qu'on emmène à l'abattoir. Elle me laisse chez sa mère, Mme St-Jean, une femme dure comme le fer, et quant à elle, elle retourne dès le lendemain à Port-au-Prince.***

***Myrtha a eu dix enfants de dix pères différents, que sa mère a élevés. Quatre parmi eux ont grandi entre mes mains.***

***Je devais toujours rester à leur chevet pour les surveiller, qu'ils dorment ou pas. Je n'avais pas droit au loisir, ni à la sieste. Je dormais par terre, sur quelques morceaux de vêtements sales et usés de Mme St-Jean. J'étais le premier de la maison à me réveiller et le dernier à me coucher. Mme St-Jean avait deux chiens, Boulka et Blaki : je devais commencer ma journée en ramassant leurs crottes dans la cour. Ensuite, je devais balayer toute la maison puis changer les couches des enfants à leur réveil. En outre, j'avais à remplir d'eau trois barils de 60 gallons (1) chacun. En guise de sieste, je faisais la vaisselle une fois les enfants partis pour l'école. »***

**Yvens tait certainement bien des aspects pénible de sa vie d'enfant restavek. Mais il ne peut passer sous silence certains épisodes où il subit d'épouvantables violences, dont il porte encore des traces physiques.**

***« Un jour, une dame m'a donné 50 centimes, la moitié d'une gourde (2); je suis allé acheter pour 50 centimes de raisin secs et à mon retour, je suis tombé nez à nez avec l'un des fils de Mme St-Jean »***

**Yvens se retrouve accusé d'avoir volé ces quelques grains de raisin sec. Il tente de se défendre, mais le fils de Mme St-Jean ne le croit pas :**

***« il arracha de ma main mon petit sachet de raisinet le bascula dans la poubelle. - A genoux ! cria-t-il. Ensuite, il alla chercher un réchaud avec des braises de charbon de bois ; il maintint mes mains sous le réchaud, comme on mettrait un pain au four.. Je sentais mes mains commencer à rôti, .et je criais de toutes mes forces :pitié !! Pitié !! »***

**Son bourreau finira cette fois par se lasser. Mais Yvens va continuer à souffrir de la violence desadultes.**

***« Après avoir passé trois ans en domesticité chez Mme St-Jean, un dernier événement allait se produire et ce fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase ; j'avais alors 7 ans .***

***C'était un 18 mai, le défilé passait dans le quartier pour la fête du drapeau (3) ; tout le monde se hâtait d'aller voir les parades et je brûlais également d'envie d'aller regarder...alors, j'ai enfreint une loi en laissant seul le bébé de Myrtha, qui dormait tranquillement dans son berceau. En deux bonds, j'étais déjà devant la barrière, regardant le défilé exécuter ses numéros acrobatiques. Tout à coup, j'ai senti comme un coup de marteau frappé sur ma tête : c'était Mme St-Jean qui me frappait avec les talons de ses chaussures. Les personnes qui regardaient trouvaient que c'était un spectacle amusant. Du sang jaillit de ma tête, mais au lieu d'être émue et apitoyée, elle continuait***

***à me frapper partout sur mon corps, jusqu'à ce que je m'effondre sur le sol et perde connaissance. Pour arrêter l'hémorragie, elle versa sur ma tête de l'eau mélangée à du chlorure de sodium.»***

**Le cuir chevelu d'Yvens a gardé des cicatrices de cette agression. Mais le petit garçon qu'il était alors n'est pas au bout des violences et des humiliations :**

***« j'avais une assiette en métal pour manger. Mme St-Jean l'a brisée devant moi à coups de marteau. »***

**Une semaine après, Myrtha revient chercher Yvens :**

***« Elle est entrée sans rien dire. Elle m'a donné une boîte en carton pour mettre les quatre ou cinq vêtements que j'avais. Destination : chez son père.***

***Ce dernier possédait un restaurant et vivait avec sa concubine. Ils avaient trois enfants. Je les considérais comme trois princes parce qu'ils ne faisaient que manger, dormir, lire, étudier, contrairement à moi : je devais aller au marché, chercher de l'eau, préparer de l'eau pour leur toilette et leur douche, faire le ménage dans la maison et préparer la salle de casino. Quand M. St-Jean dormait, je devais toujours être à ses pieds pour faire son pédicure.***

***C'était une vie infernale. Parfois, j'avais envie de me sauver, mais je ne savais pas où aller. J'ai surmonté toutes les humiliations et les mépris.»***

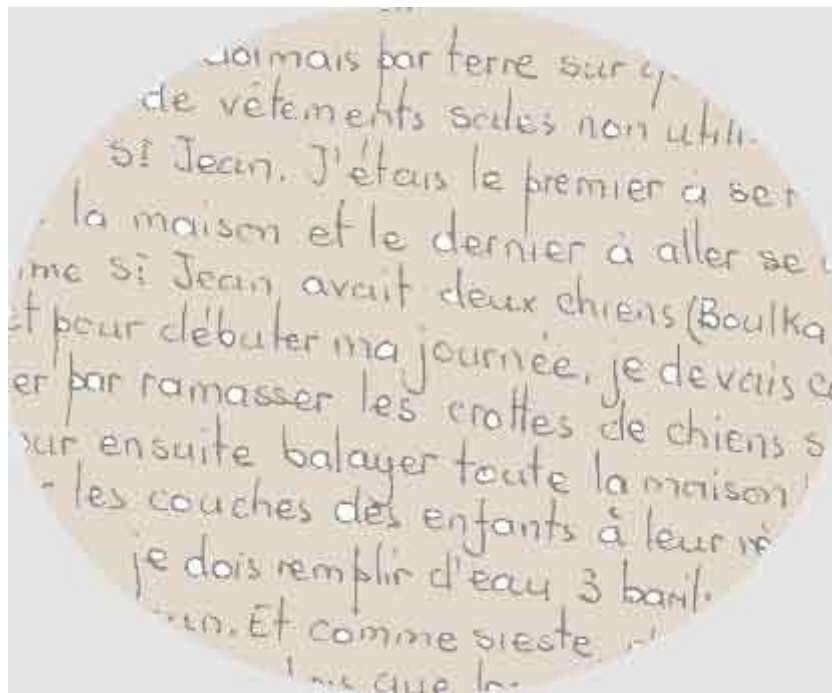
**Une lueur dans sa vie misérable : on l'inscrit dans « **une petite école pour enfants orphelins** » Même s'il ne la fréquente qu'irrégulièrement (il a trop de travail à faire certains jours...), une vie différente se profile pour Yvens.**

**C'est finalement un prêtre belge qui va lui venir en aide et le tirer de son statut de restavek :**

***«C'est la troisième partie de mon histoire d'enfance, où je vais connaître quelques moments heureux dans ma vie. »***

**Le récit du jeune homme s'arrête sur un « **à suivre** » et sur une pensée pour les enfants actuellement en domesticité en Haïti :**

***« je vous aime, tous mes petits frères et sœurs restavèk. Je sais que c'est pas facile, la vie que vous menez chez vos propres frères et sœurs haïtiens qui vous brutalisent...Mais un jour vous aurez comme moi l'occasion de témoigner de tous les torts qu'on vous a fait. Alors, tenez ferme et bon courage. »***



Notes/

- (1) 1 gallon=3,78 litres. Yvens précise : « dans une journée, je pouvais remplir jusqu'à 3 barils de 60 gallons chacun (680,40 litres au total !), à l'aide d'un récipient de 5 gallons »
- (2) la gourde est la monnaie haïtienne. 1 gourde= 0,020 ct d'euro au cours actuel.
- (3) La fête du drapeau commémore, chaque 18 mai, la création du drapeau haïtien, par Jean-Jacques Dessalines, en 1803. Elle se déroule dans tout le pays, et revêt un faste particulier dans la ville de Archaie, où l'événement a eu lieu. A cette occasion, les enfants des écoles défilent dans les rues.